
Les Précieuses ridicules. Comédie.

ATTENTION : CETTE COLLECTION EST TEMPORAIREMENT INDISPONIBLE À LA CONSULTATION. MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION

Numéro d'inventaire : 1998.02949

Auteur(s) : Molière

Gustave Larroumet

Type de document : livre scolaire

Éditeur : Garnier Frères Libraires-Éditeurs (6 rue des Saints-Pères Paris)

Mention d'édition : nouvelle édition

Imprimeur : Chaix

Période de création : 4e quart 19e siècle

Date de création : 1887

Inscriptions :

- ex-libris : avec

Description : Livre relié. Dos noir. Couv. cartonnée verte.

Mesures : hauteur : 180 mm ; largeur : 111 mm

Notes : Nouvelle édition avec les variantes, une notice sur la pièce, le sommaire de Voltaire, un appendice et un commentaire historique, philologique et littéraire par Gustave Larroumet.

Mentions d'appartenances manuscrites.

Mots-clés : Littérature française

Anthologies et éditions classiques

Filière : Post-élémentaire

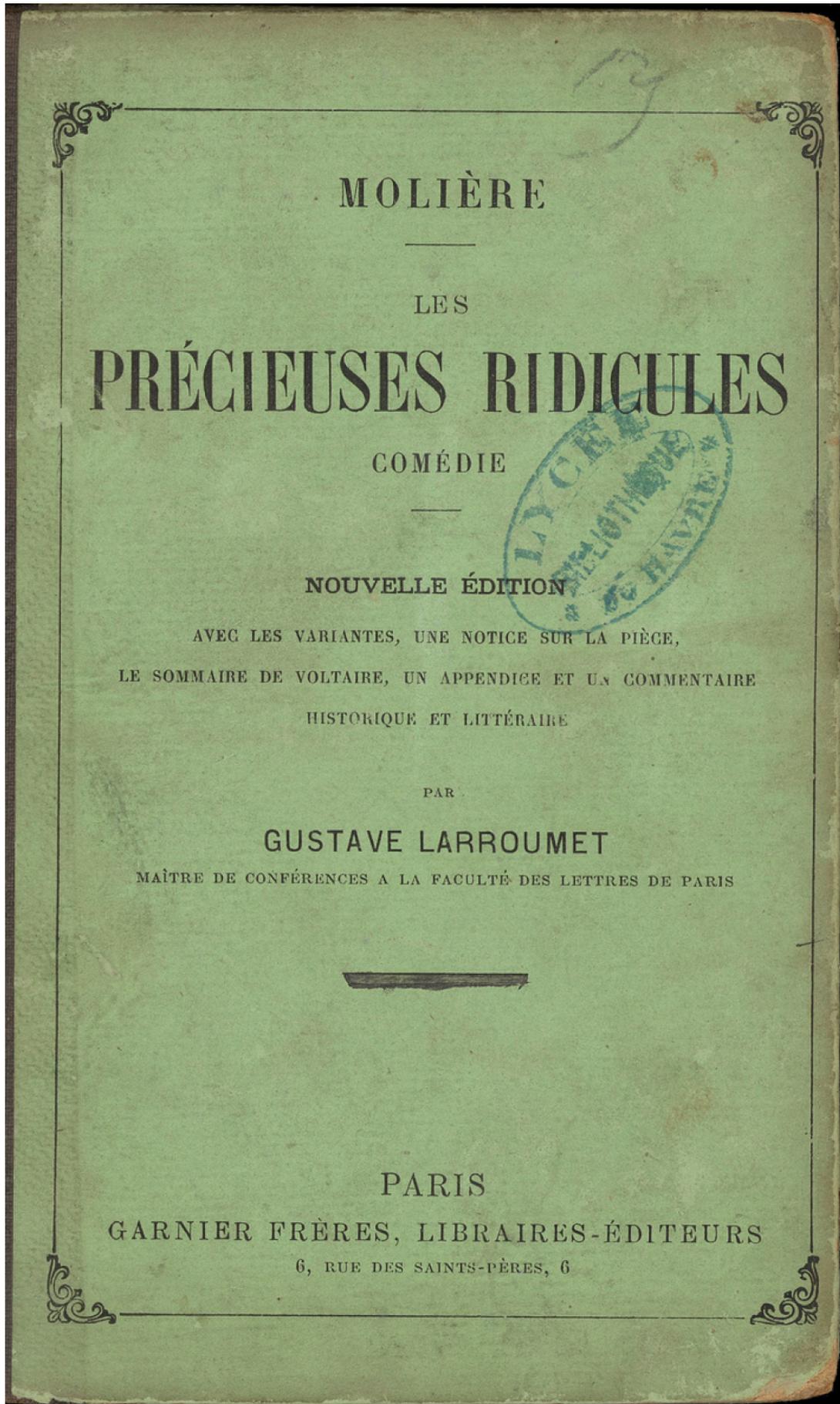
Niveau : Post-élémentaire

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 187

Commentaire pagination : IV + 183

Sommaire : Avertissement Table des matières



LES
PRÉCIEUSES RIDICULES

SCÈNE I.

LA GRANGE, DU CROISY.

DU CROISY.

Seigneur¹ La Grange.

LA GRANGE.

Quoi?

DU CROISY.

Regardez-moi un peu sans rire.

LA GRANGE.

Hé bien!

DU CROISY.

Que dites-vous de notre visite? En êtes-vous fort satisfait?

LA GRANGE.

A votre avis, avons-nous sujet de l'être tous deux?

DU CROISY

Pas tout à fait, à dire vrai.

LA GRANGE².

Pour moi je vous avoue que j'en suis tout scandalisé³. A-t-on

1. S'employait assez souvent dans le style comique, au dix-septième et au dix-huitième siècle, comme terme de civilité, où nous dirions aujourd'hui *monsieur*, soit avec une intention un peu ironique, soit dans les pièces imitées ou inspirées de la comédie italienne, par analogie avec la formule *signor*, monsieur. Ainsi Molière (*Mariage forcé*, 2) : « Ah! *seigneur* Geronimo, je vous trouve à propos. Et encore (*Ibid.*) : « La jeune Dorimène, fille du *seigneur* Alcantor avec le *seigneur* Sganarelle, qui n'a que cinquante-trois ans. Oh! le beau mariage! Oh! le beau mariage! » Sur l'emploi des différentes formules de civilité, *Monsieur*, *Madame*, etc., voy. une note détaillée de M. LIVET dans son édit. de *Tartuffe*, p. 159-162.

2. On coupe aujourd'hui, à la représentation, dans cette réplique, depuis « A peine ont-elles pu » jusqu'à « leur dire ». Voy. ci-dessus p. 62.

3. Au sens d'*indigné*. Comp. Molière (*Misanth.* I, 1) :

Une telle action ne sauroit s'excuser,
Et tout homme d'honneur s'en doit scandaliser.

jamais vu, dites-moi, deux pecques¹ provinciales faire plus des renchéries² que celles-là, et deux hommes traités avec plus de mépris que nous ? A peine ont-elles pu se résoudre à nous faire donner des sièges. Je n'ai jamais vu tant parler à l'oreille qu'elles ont fait entre elles, tant bâiller, tant se froter les yeux et demander tant de fois : Quelle heure est-il ?³ Ont-elles répondu que oui et non à tout ce que nous avons pu leur dire ? et ne m'avouerez-vous pas enfin que, quand nous aurions été les dernières personnes du monde, elles ne pouvaient nous faire pis qu'elles ont fait ?

DU CROISY.

Il me semble que vous prenez la chose fort à cœur.

LA GRANGE.

Sans doute, je l'y⁵ prends, et de telle façon que je veux me venger de cette impertinence⁶.

1. M. LITTRÉ fait venir *pecque* du provençal *pec* tiré lui-même du lat. *pecus*, qui nous a donné aussi *pecore*, mais par l'intermédiaire de l'italien *pecora*. On le trouve avant Molière dans les *Curiosités françaises* d'ANT. OUDIN (1640), qui explique « une fausse pecque » par « une malicieuse personne » ; et dans une tragédie de SCARROUX, *l'École de Salamanque* (II, 1) : « La pecque ! » s'écrie un des personnages. En parlant de sa sœur, HAMPTON (*Cher de Gramont*, chap. XI) dit comme Molière, et, sans doute, d'après lui : « la belle Stewart épousa le duc de Richmond ; l'invincible Germain, une *pecque provinciale*. »

2. *Dédaigneuse, prude*. Comp. dans *Amphitryon* (Prol.), Mercure disant à la Nuit :

Vous avez dans le monde un bruit
De n'être pas si renchérie.

3. Comp. dans le *Misanthrope* (II, 1) :

Cependant sa visite, assez insupportable,
Traîne en une longueur encore épouvantable ;
Et l'on demande l'heure et l'on baille vingt fois,
Qu'elle grouille aussi peu qu'une pièce de bois.

4. Nous dirions aujourd'hui *autre chose que*. Cette tournure elliptique et rapide, où *que*, avec ou sans *ne*, a le sens du latin *quæm, præterquam, nisi*, était très usitée au dix-septième siècle, en prose et en vers. Molière dit de même (*Ar.*, IV, 4) : « Je vous crois trop raisonnable pour vouloir exiger de moi *que* ce qui peut être permis par l'honneur et la bienséance. » Et aussi (*Bourg. gentil.*, III, 42) : « Descendons-nous tous deux *que* de bonne bourgeoisie ? »

De même RACINE (*Brit.*, I, 4) :

Que vois-je autour de moi *que* des amis vendus !

5. Dans Molière et dans tous les écrivains du dix-septième siècle l'emploi de *y* est fort étendu comme corrélatif de *à lui, leur*, qu'il s'agisse de choses ou de personnes, pour représenter *dans et à ce*, et aussi avec un verbe ; dans ce dernier cas, il représente elliptiquement l'idée exprimée par toute une phrase. Il faudrait multiplier les exemples. Voy. GÉSTIN, *Lex. de la langue de Molière*, p. 420-423.

6. On remarquera que cette phrase forme deux vers alexandrins. Les vers

Je connois⁴ ce qui nous a fait mépriser. L'air précieux n'a pas seulement infecté Paris, il s'est aussi répandu dans les provinces², et nos donzelles³ ridicules en ont humé leur bonne part. En un mot, c'est un ambigu⁴ de précieuse et de coquette que leur personne. Je vois ce qu'il faut être pour en être bien reçu ; et, si vous m'en croyez, nous leur jouerons

sons très communs dans la prose de Molière ; dans certaines de ses pièces, comme le *Sicilien*, *Georges Dandin*, *l'Acare*, il y a des tirades entières qui peuvent être coupées en vers blancs. C'est une marque de cette merveilleuse facilité de versification et de ce sens du rythme propres à Molière, qui souvent versifiait, comme M^{me} de Sévigné écrivait, à bride abattue. Peut-être les trois pièces que nous venons de citer étaient-elles destinées, dans la pensée de Molière, à être mises en vers, et l'auteur, en les écrivant de premier jet, y semait les vers blancs, en attendant qu'il eût le temps d'y mettre des rimes. Ce qui semble le prouver, c'est que dans d'autres pièces évidemment conçues pour rester en prose comme les farces, *Don Juan*, *la Critique de l'École des Femmes*, ces vers blancs sont très rares. Voy., sur cette particularité, F. GÉSTIN, *Lexique de la langue de Molière*, p. 442-446. VAUGELAS (*Remarques sur la langue française*, édit. CHASSANG, t. I, p. 188-191) recommande d'« éviter les vers dans la prose autant qu'il se peut, surtout les vers alexandrins, parce que leur mesure sent plus le vers que celle des vers communs ». Il ajoute, condamnant ainsi d'avance la phrase de Molière : « Que s'il y a deux vers de suite, dont le sens soit parfait en chaque vers, c'est bien encore pis, si ces deux vers finissent, l'un par une rime masculine, et l'autre par une féminine, le défaut en est encore plus grand, parce que cela sent davantage sa poésie. » PATRU, TH. CORNÉILLE, l'Académie, dans leurs observations sur les *Remarques* (même édition, t. I, p. 191-193), approuvent cette interdiction, que Patru, notamment, rend formelle. Toutefois, le même Vaugelas ajoute : « Pourvu que cela n'arrive pas souvent, je ne crois pas qu'il y ait grand mal. » Vaugelas, en somme, a raison. Rien de plus insupportable que certains ouvrages de prose, écrits de propos délibéré en vers blancs, comme les *Invas* de MARMONTEL ; d'autre part, dans une prose très travaillée et où l'on cherche une certaine cadence, il est impossible de les éviter complètement, par exemple dans les pièces de BEAUMARCHAIS.

1. On coupe aujourd'hui, à la représentation, depuis « Je connois » jusqu'à la fin de la réplique.

2. On en voit la preuve dans le *Voyage de Chapelle et de Bachaumont*, et dans les *Grands jours d'Auvergne* de FLECHIER. Voy. ci-dessus, p. 20 et 47, la visite des deux amis aux Précieuses de Montpellier et celle des deux Précieuses de Vichy au galant abbé.

3. Du bas latin *dominicella*, diminutif de *domina*. Au moyen âge, ce mot féminin de *doncel* ou *dancel* (*damoiseau*), désignait une fille ou femme de distinction, et ce sens existait encore à la fin du dix-septième siècle. En 1678, HAUTEROCHÉ disait dans les *Nobles de province* (II, 3) :

Je devois l'épouser, mais je ne veux plus d'elle.
— Plus de moi ! — Quoi ! Crispin ! — Elle fait la donzelle,
Monsieur, et, s'il vous plaît, je ne suis point un sot.

Mais déjà le sens où l'emploie Molière, et qui retient un peu, avec ironie, il est vrai, de sa signification première, commençait à prévaloir, et l'a tout à fait emporté.

4. *Ambigu* désignait un repas où l'on servait à la fois les viandes et le dessert, et, par suite, au figuré, comme ici, un mélange de choses contraires. REGNARD, qui emprunte si souvent, par réminiscence probablement involontaire des vers entiers à Molière, dit dans le *Joueur* (I, 6), faisant un vers de la phrase de La Grange :

C'est dans son caractère une espèce parfaite,
Un ambigu nouveau de prude et de coquette.